

Observatoire Des Entreprises des Vosges

Baromètre semestriel de conjoncture

2^{ème} semestre 2009

Actualité

- ✓ *Les attentes vis-à-vis des Pouvoirs Publics pour renforcer l'industrie*
- ✓ *La taxe carbone et la problématique du développement durable*

Thématique

- ✓ *L'emploi des seniors dans les entreprises vosgiennes*

Observatoire Des Entreprises des Vosges

Baromètre de conjoncture

2^{ème} semestre 2009

SOMMAIRE

Méthodologie	2
Résultats d'ensemble	3
Le niveau d'activité	
La situation financière	
L'emploi	
L'investissement	
Prévisions à 6 mois	
Résultats par secteur d'activité	8
Le niveau d'activité	
L'emploi	
L'investissement	
Résultats par tranche d'effectif	9
Le niveau d'activité	
L'emploi	
L'investissement	
ODEL actualité :	10
• Les attentes vis-à-vis des Pouvoirs Publics pour renforcer l'industrie	
• La taxe carbone et la problématique du développement durable	
ODEL thématique :	13
• L'emploi des seniors dans les entreprises vosgiennes	

Méthodologie

L'Observatoire Economique des Vosges est une émanation de l'ODEL (Observatoire Des Entreprises Lorraines) mis en place par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine.

Les résultats présentés dans cette étude sont issus d'une exploitation des données, relatives au département des Vosges, à partir de la dernière enquête semestrielle de conjoncture.

Un échantillon de 1100 entreprises vosgiennes, de 5 salariés et plus des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des services marchands, a été sondé du 7 décembre 2009 au 11 janvier 2010. Les traitements ont été effectués sur la base de 232 réponses, ce qui représente un taux de retour de 21 % des entreprises interrogées.

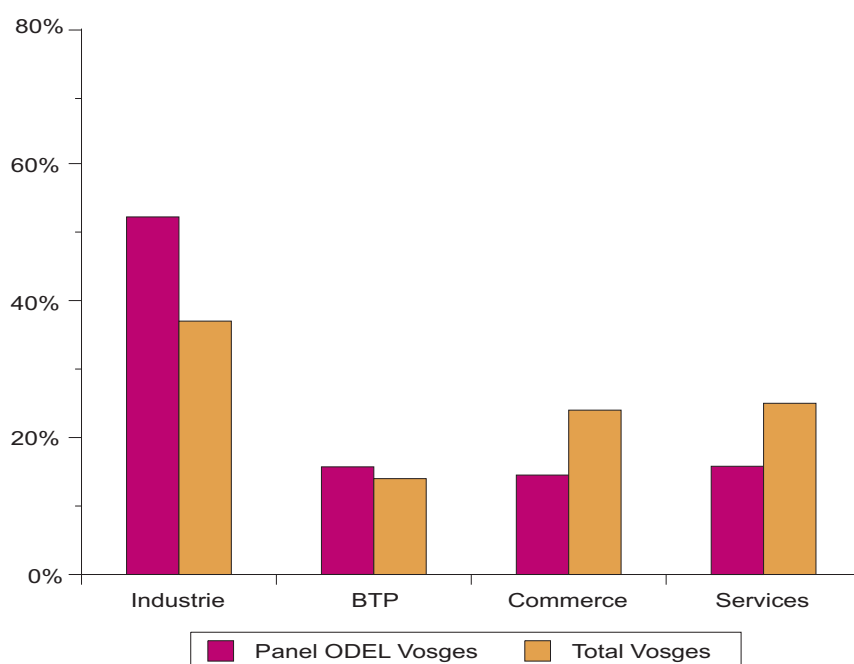
Les entreprises répondantes emploient au total environ 12 000 salariés.

Un redressement a été effectué afin d'assurer une bonne représentativité du panel des répondants par secteur d'activité et par taille d'établissements.

Les analyses de cette observation sont donc à considérer non seulement pour les entreprises du panel mais pour l'ensemble des entreprises du département répondant aux critères de l'enquête.

Chaque série d'indicateurs du baromètre est pondérée par le poids de l'entreprise en effectif salarié. Les indices sont exprimés sous forme de soldes représentant la différence entre le pourcentage des réponses indiquant une amélioration et celui témoignant d'une détérioration.

Répartition des entreprises répondantes par secteur d'activité



Ces renseignements d'ordre qualitatif ne prétendent pas se substituer aux indicateurs macro-économiques, mais permettent de savoir si, d'après le plus grand nombre de chefs d'entreprise interrogés, il y a eu amélioration, stabilité ou dégradation de la situation au cours de la période étudiée.

Outre qu'elles devancent, souvent largement, la parution des indicateurs statistiques " lourds ", les réponses des chefs d'entreprise permettent de mesurer précisément les fluctuations de l'activité économique et d'estimer son évolution à court terme.

Résultats d'ensemble

Le niveau d'activité

Conformément aux prévisions formulées par les chefs d'entreprise lors de la précédente enquête et après le ralentissement sensible de la croissance enregistré au premier semestre 2009, on assiste actuellement à une meilleure orientation de l'activité dans le département des Vosges.

En effet, le solde d'opinions, qui reste toutefois négatif, se redresse nettement avec 18 % des entreprises qui jugent actuellement leur niveau des ventes satisfaisant contre 34 % d'avis défavorables (par rapport à respectivement 13 % et 49 % six mois auparavant).

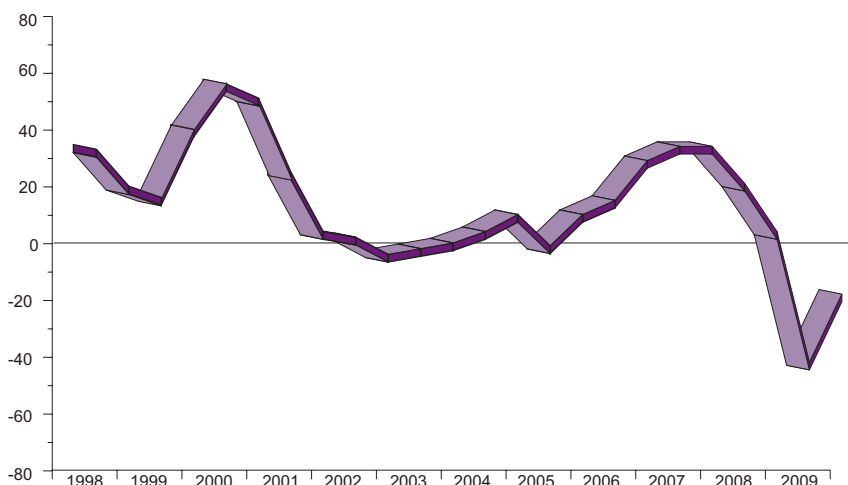
Cette évolution est unique dans la région puisque l'on constate une quasi-stagnation à un niveau bas dans les trois autres départements.

Cette tendance à l'amélioration se retrouve sur le marché intérieur (54 % d'avis défavorables contre 63 % auparavant) et surtout au niveau de la demande en provenance des marchés extérieurs. En effet, la baisse marquée des exportations enregistrée au premier semestre 2009 par 73 % des répondants a été enrayée et ne touche plus que 38 % des entreprises exportatrices contre une reprise pour 29 % (9 % en juin 2009).

Malgré ce contexte d'une meilleure orientation de la demande, les capacités de production demeurent sous-utilisées pour 53 % des entreprises, sans grands changements par rapport à la précédente mesure. 45 % des répondants déclarent utiliser l'outil de production conformément à la normale.

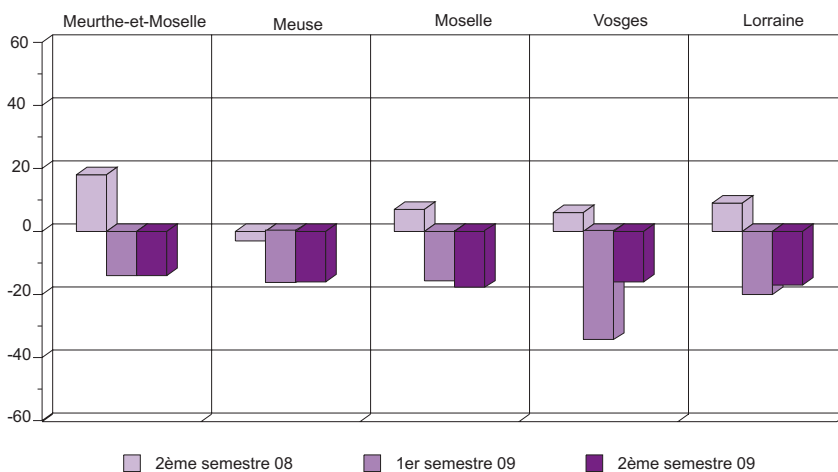
Evolution du niveau d'activité des entreprises vosgiennes

(Solde des opinions favorables-défavorables)



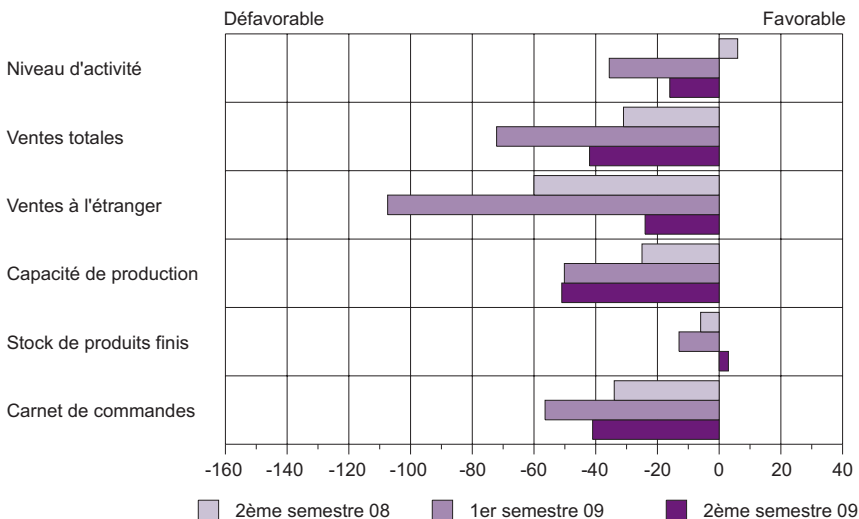
Evolution du niveau d'activité dans les départements lorrains

(Solde des opinions favorables-défavorables)



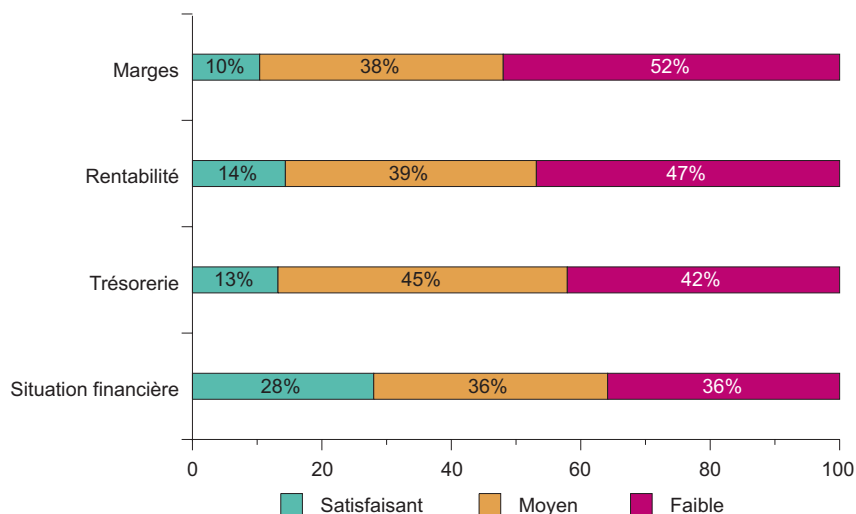
Evolution de l'activité des entreprises vosgiennes

(Solde des opinions favorables-défavorables)



La situation financière des entreprises vosgiennes

(Répartition en % d'entreprises)



Les stocks de produits finis se sont légèrement allégés pour 19 % des entreprises contre 16 % d'avis opposés (23 % six mois auparavant). Ils apparaissent bien maîtrisés à leur niveau souhaité par 65 % des dirigeants. Les carnets de commandes se dégradent moins. Ils sont jugés insuffisants pour 49 % des entreprises contre 62 % au premier semestre 2009 et moyens par 43 %.

Cette situation hypothèque un retour rapide de la croissance à court terme.

La situation financière

Les indicateurs financiers restent fragiles mais se dégradent moins. En effet, les marges s'érodent pour un répondant sur deux contre 63 % au premier semestre 2009. La baisse des prix de vente est signalée par 46 % des établissements sans grands changements.

La rentabilité est jugée fragile par 47 % des répondants (56 % lors de la précédente mesure). A l'inverse, l'amélioration est constatée dans 14 % des entreprises (+ 2 points).

La situation de la trésorerie paraît toujours difficile. Elle se contracte pour 42 % des répondants (49 % six mois auparavant) et redevient aisée pour 13 % (+ 3 points). La stabilité est observée dans 45 % des établissements.

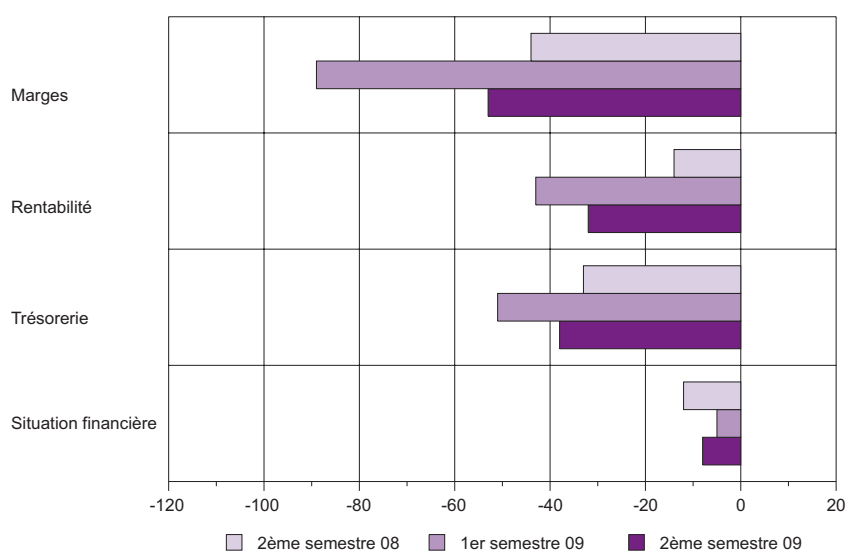
Le solde d'opinions concernant la situation financière reste pratiquement inchangé. On note une dégradation signalée par 36 % des répondants contre une amélioration pour 28 %.

L'emploi

La réduction de l'emploi perdue mais le repli est moins sensible qu'au premier semestre 2009 : 26 % des entreprises enregistrent actuellement

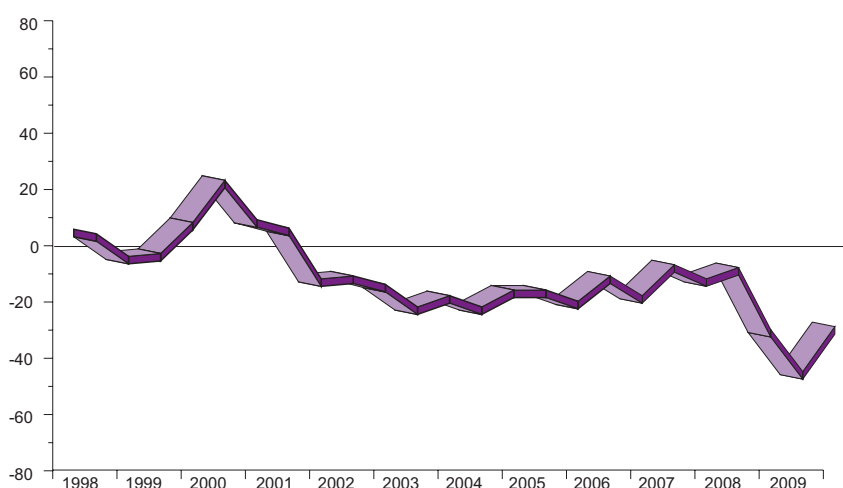
Evolution de la situation financière des entreprises vosgiennes

(Solde des opinions favorables-défavorables)



Evolution de l'emploi dans les entreprises vosgiennes

(Solde des opinions favorables-défavorables)



une baisse de leurs effectifs (35 % six mois auparavant) contre une hausse pour 6 %. La stabilité est signalée par 68 % des répondants.

La baisse de l'emploi est corrélée à l'évolution de l'activité ; elle touche 29 % des entreprises qui déclarent un niveau d'activité moyen ou faible contre seulement 10 % pour les établissements dont l'activité est jugée satisfaisante. Ces derniers renforcent leurs effectifs dans 14 % des cas.

La tendance la plus remarquable est enregistrée au niveau du travail temporaire. En effet, le repli n'est plus signalé que par 26 % des entreprises (59 % auparavant) contre une hausse du recours à l'intérim pour 20 % des répondants (seulement 7 % en juin 2009).

L'évolution des effectifs dans les Vosges est similaire à la moyenne régionale.

L'investissement

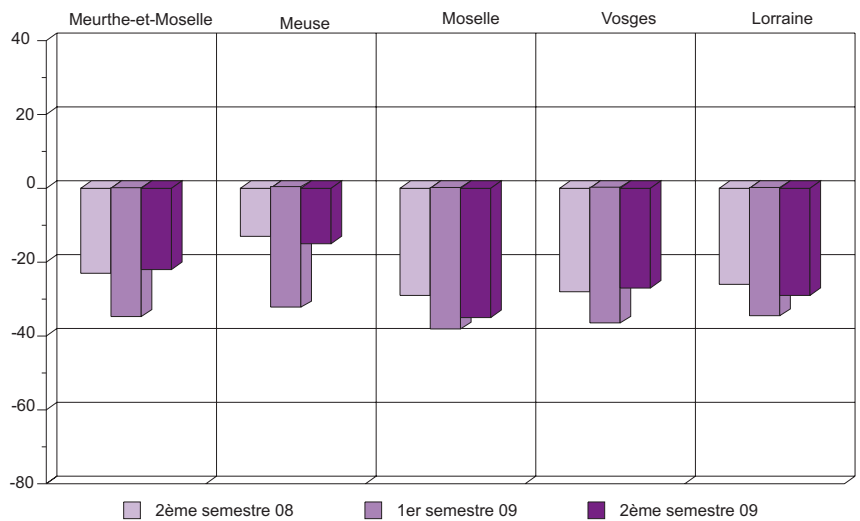
Le mouvement de baisse continue des programmes d'investissement a été enrayé : un tiers des entreprises déclare une baisse de leurs projets (42 % lors de la précédente mesure) contre une hausse pour 20 % (+3 points).

Cette situation témoigne d'une grande prudence des chefs d'entreprise dans l'engagement de leurs projets d'équipement face à une reprise lente de la demande.

Le taux de croissance de l'investissement dans les Vosges paraît, une nouvelle fois, moins défavorable que la moyenne lorraine où la hausse concerne seulement 17 % des répondants.

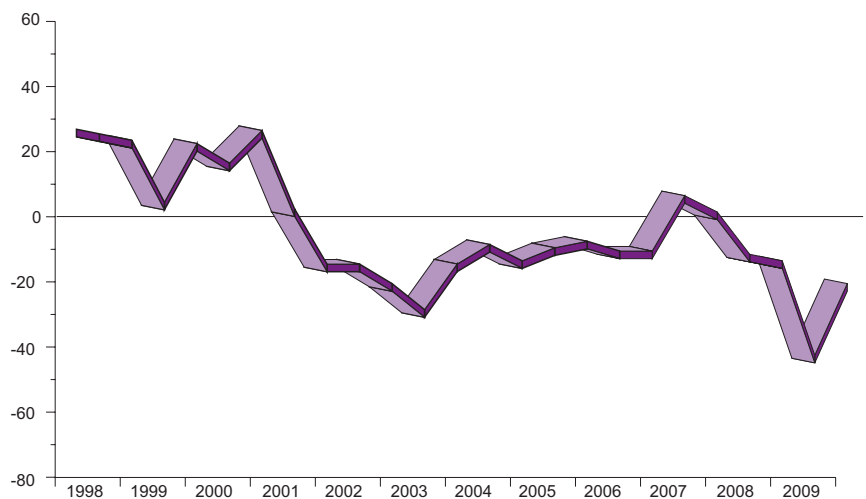
Evolution de l'emploi dans les départements lorrains

(Solde des opinions favorables-défavorables)



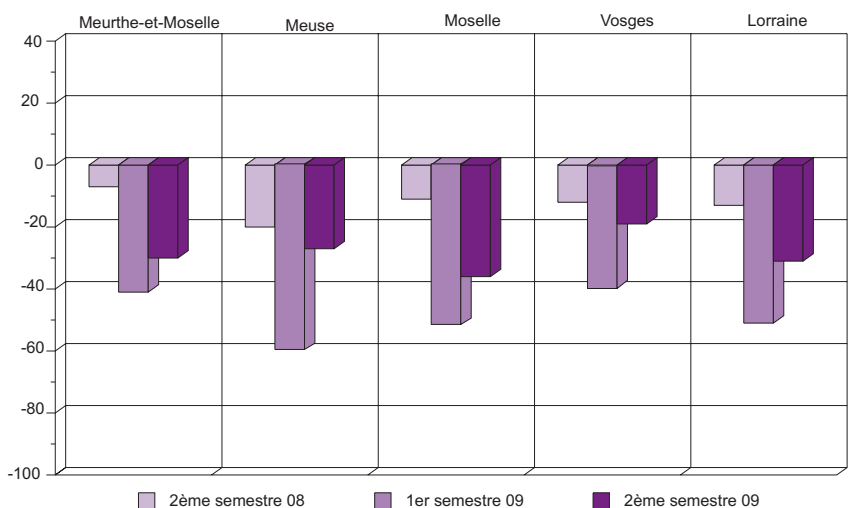
Evolution de l'investissement dans les entreprises vosgiennes

(Solde des opinions favorables-défavorables)



Evolution de l'investissement dans les départements lorrains

(Solde des opinions favorables-défavorables)



Prévisions à 6 mois

Les chefs d'entreprise anticipent, pour les six prochains mois, un nouveau repli de la demande sur le marché intérieur et à l'export mais d'une moindre ampleur : 46 % des répondants prévoient un recul de l'activité contre une amélioration pour 20 % (38 % à l'export).

Les programmes d'investissement resteraient au même niveau avec 37 % des entreprises qui envisagent de réduire leur effort d'équipement contre une progression pour 22 %.

Ce contexte peu dynamique continuera à peser sur l'emploi qui pourrait se dégrader davantage. En effet, 37% des répondants envisagent de supprimer des postes et 57 % de garder un effectif stable. Une baisse similaire du recours au travail temporaire est également anticipée par 31 % des entreprises.

Les indicateurs financiers resteront fragiles surtout sur le plan de la trésorerie pour plus de 40 % des répondants.

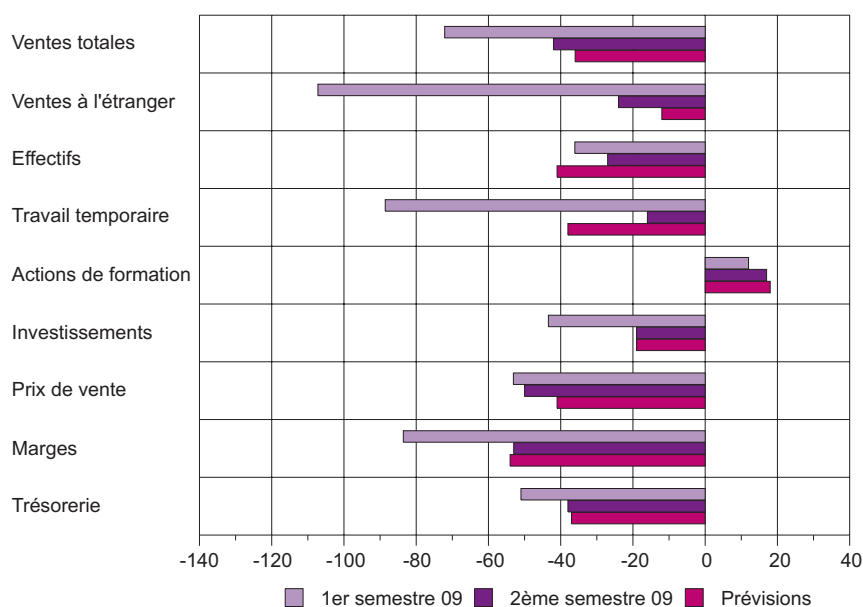
Les perspectives générales sur l'environnement économique restent pessimistes avec, toutefois, une moindre proportion d'entreprises qui s'attend à une évolution défavorable du climat économique (44 % contre 56 % six mois auparavant). Ces anticipations résultent essentiellement d'un retrait moins important des avis négatifs dans le secteur du commerce et de l'industrie (40 % contre 57 % au premier semestre 2009), d'un repli toujours sensible dans les services (57 %) et d'une dégradation plus importante dans le BTP (69 % des déclarations).

Cette tendance suggère que la reprise anticipée pour le premier semestre 2010 reste fragile et que la baisse de l'activité sera encore perceptible dans une majorité d'entreprises.

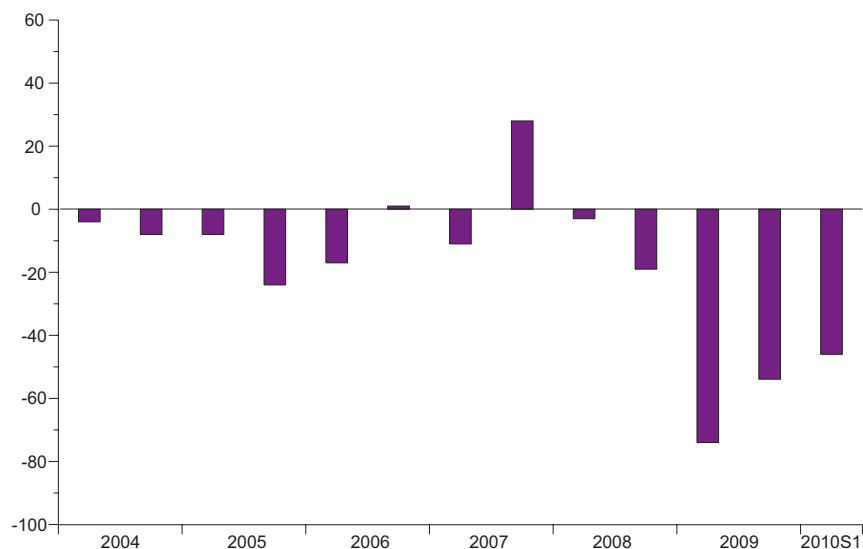
Ce manque de confiance se traduit également dans le calendrier de sortie de crise anticipé par les dirigeants d'entreprise. Ils sont majoritairement, comme au niveau régional, plus nombreux (53 %) à prévoir une sortie de crise après l'année 2010. Lors de la précédente mesure, le second semestre 2010 était pressenti par un tiers des répondants.

La crise aura tendance à durer plus longtemps surtout dans le BTP et le

Baromètre des tendances actuelles et prévisionnelles à 6 mois des entreprises vosgiennes (Solde des opinions favorables-défavorables)



Perspectives d'évolution à 6 mois de l'environnement général des entreprises vosgiennes (Solde des opinions favorables-défavorables)



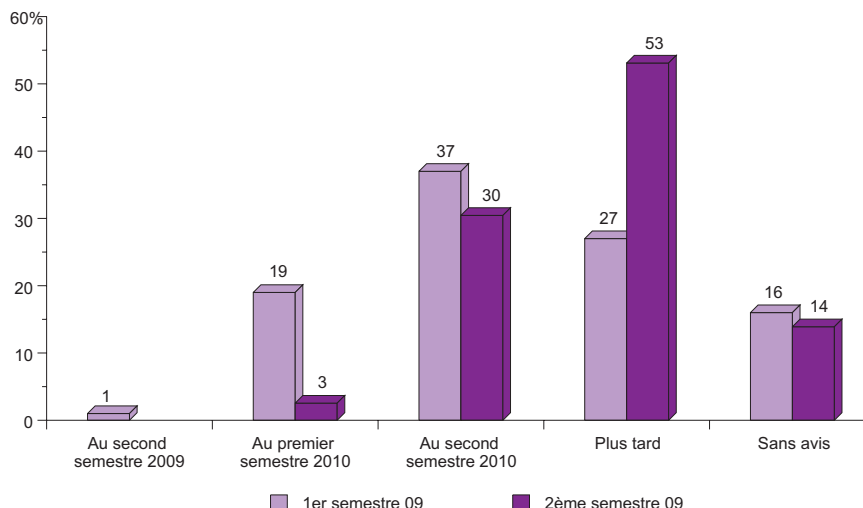
commerce pour plus de 60 % des répondants. Les entreprises industrielles sont moins pessimistes et situent l'échéance de sortie de crise au second semestre 2010 avec plus de 38 % des déclarations.

En réponse à la crise économique et financière, le gouvernement a pris deux plans de mesure afin de financer l'économie et soutenir l'activité et les entreprises. Le plan de relance de l'économie d'un montant de 26 milliards vise essentiellement à soutenir, sur les deux ans à venir, les investissements publics, l'emploi dans les secteurs de l'automobile et du logement.

L'appréciation de l'impact de ces mesures de relance sur l'activité des entreprises est équivalente au premier semestre 2009 puisque 15 % ont déclaré avoir bénéficié de retombées positives. Les services hors transport et l'industrie ont davantage bénéficié du plan de relance entre les deux périodes pour 13 % des répondants. L'impact est également plus important dans les établissements de 50 salariés et plus (25 % contre 14 % pour les plus petites entreprises).

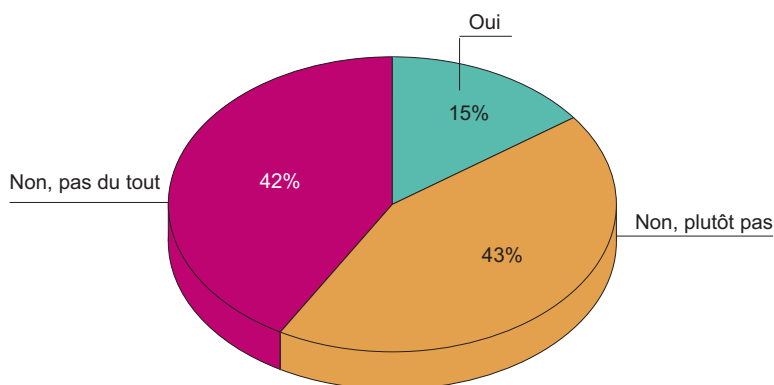
Echéance de sortie de crise de la France

(en %)



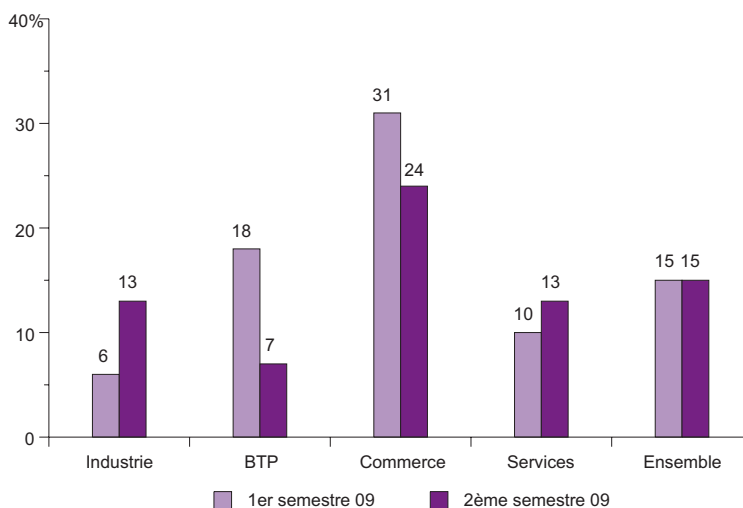
Les retombées positives liées au plan de relance

(en % d'entreprises)



Les retombées positives liées au plan de relance

(en % d'entreprises par secteur d'activité)

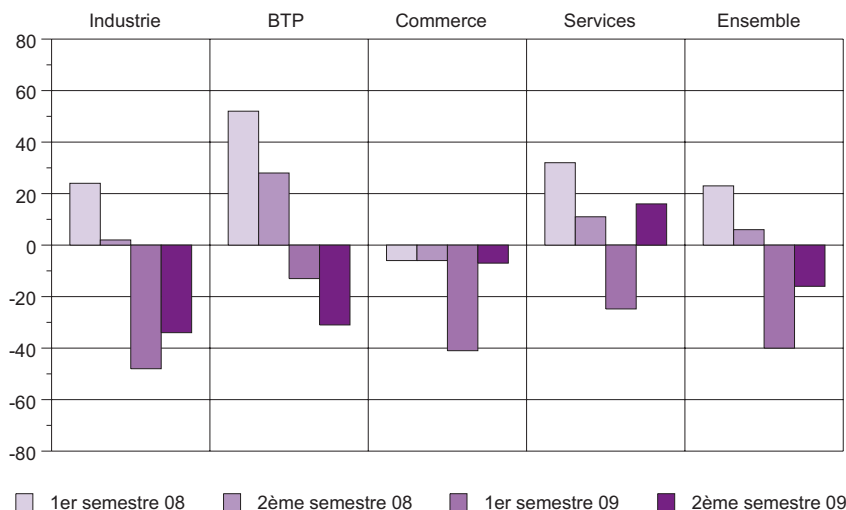


Résultats par secteurs d'activités

Le niveau d'activité

Niveau d'activité des entreprises vosgiennes

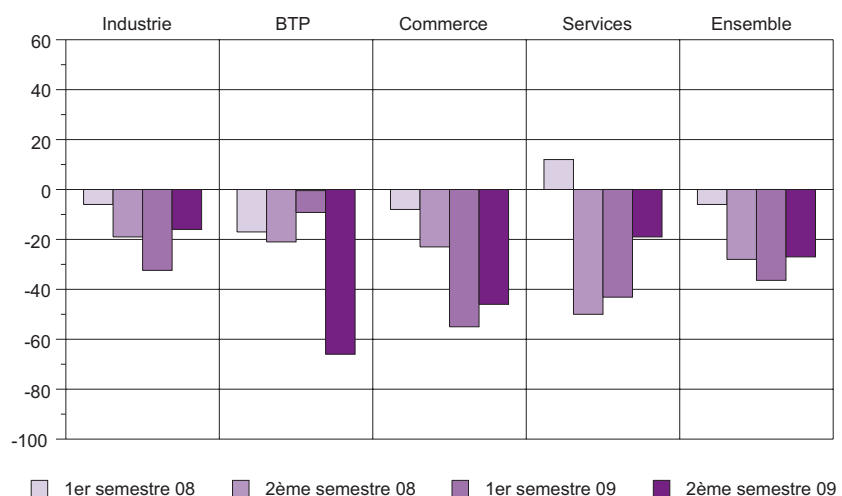
(Solde des opinions favorables-défavorables)



La situation paraît moins dégradée dans l'industrie malgré un ralentissement significatif qui affecte une entreprise sur deux (56 % auparavant). Le BTP représente le seul secteur où la tendance est opposée à la moyenne générale avec une baisse pour 43 % des établissements contre un tiers au premier semestre 2009. Le commerce retrouve, comme en 2008, un niveau d'activité moyen tandis que les services enregistrent un solde positif avec 24 % de déclarations positives contre seulement 8 % d'avis défavorables.

Evolution de l'emploi dans les entreprises vosgiennes

(Solde des opinions favorables-défavorables)

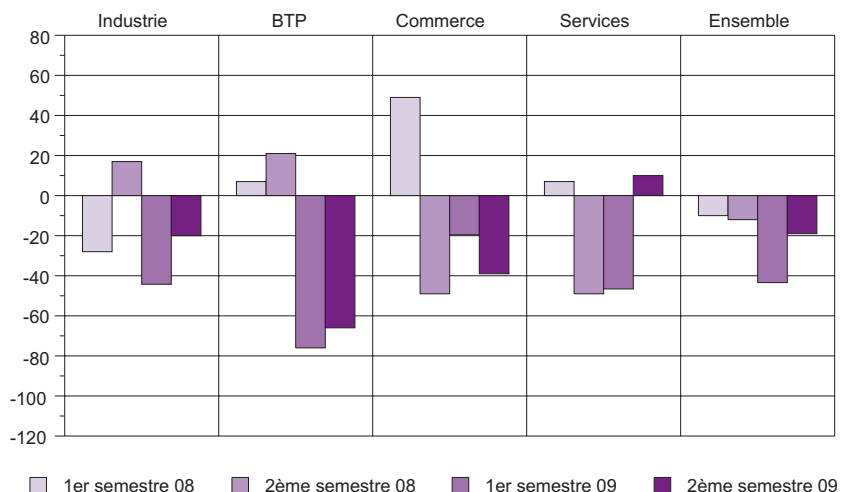


L'emploi

Le solde de l'emploi reste négatif dans tous les secteurs. Le BTP, relativement épargné durant les précédentes mesures, enregistre une nette réduction des effectifs pour 41 % des répondants (surtout dans de grandes unités). La tendance paraît moins défavorable dans le commerce et surtout dans l'industrie et les services avec une baisse de l'emploi dans respectivement 17 % et 29 % des établissements contre 31 % auparavant.

Evolution de l'investissement dans les entreprises vosgiennes

(Solde des opinions favorables-défavorables)



L'investissement

Le repli des projets d'investissement est moins élevé dans la plupart des secteurs d'activité. Les programmes se redressent même nettement dans les services hors transport pour plus de 40 % des répondants après plusieurs semestres de baisse continue. A l'inverse, le BTP et le commerce continuent de réduire leurs projets pour, respectivement, 45 % et 68 % des établissements.

Résultats par tranches d'effectifs

Le niveau d'activité

Le solde d'opinions concernant l'évolution de l'activité reste au même niveau qu'au premier semestre 2009 dans les petits établissements de moins de 20 salariés avec un repli pour un tiers des répondants. La meilleure orientation de l'indice général résulte essentiellement d'une amélioration dans les unités de 20 à 49 salariés (20 % d'avis favorables contre une baisse pour 18 %). La réduction de l'activité paraît moins importante dans les grands établissements (41 % contre 66 % six mois auparavant).

L'emploi

Le repli des effectifs se poursuit avec la même intensité dans les entreprises de moins de 50 salariés (22 % des déclarations) et malgré une stabilité enregistrée dans plus de 70 % des établissements.

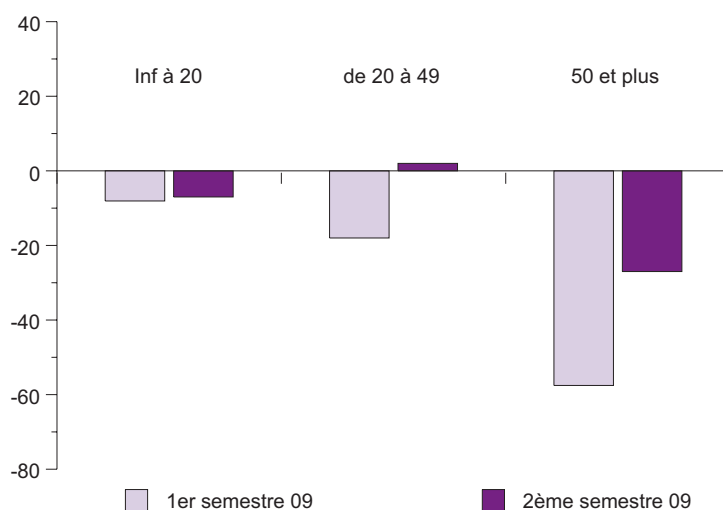
A contrario, la baisse de l'emploi dans les grandes unités s'opère à un rythme nettement moindre (29 % des réponses contre 45 % au premier semestre 2009).

L'investissement

A l'instar de l'emploi, les programmes d'investissement restent orientés défavorablement surtout dans les entreprises de moins de 20 salariés avec une réduction pour 43 % des dirigeants et 34 % pour la tranche de 20 à 49 salariés. Le mouvement de croissance actuel est imputable aux grands établissements de plus de 50 salariés qui renforcent leurs projets pour 26 % des répondants contre une réduction pour 27 % (43 % six mois auparavant).

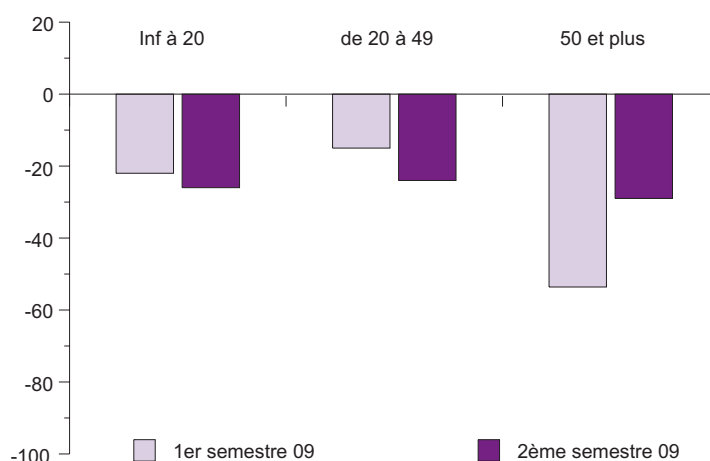
Le niveau d'activité des entreprises vosgiennes

(Solde des opinions - Répartition par taille)



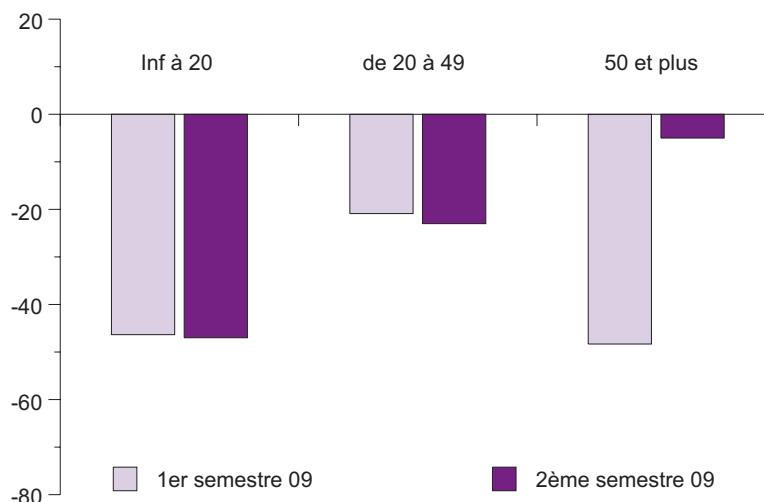
L'emploi dans les entreprises vosgiennes

(Solde des opinions - Répartition par taille)



L'investissement dans les entreprises vosgiennes

(Solde des opinions - Répartition par taille)



Actualité

Les attentes vis-à-vis des Pouvoirs Publics pour renforcer l'industrie

Dans le cadre de l'organisation au niveau national et régional des Etats Généraux de l'industrie, l'enquête a recueilli les attentes des entreprises vis-à-vis des Pouvoirs Publics afin de renforcer l'industrie française et l'orienter vers des marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi.

Parmi les thèmes d'actions proposés aux entreprises, une nette majorité des répondants s'accordent pour privilégier celles visant à favoriser le financement des PME-PMI innovantes (63 % des déclarations).

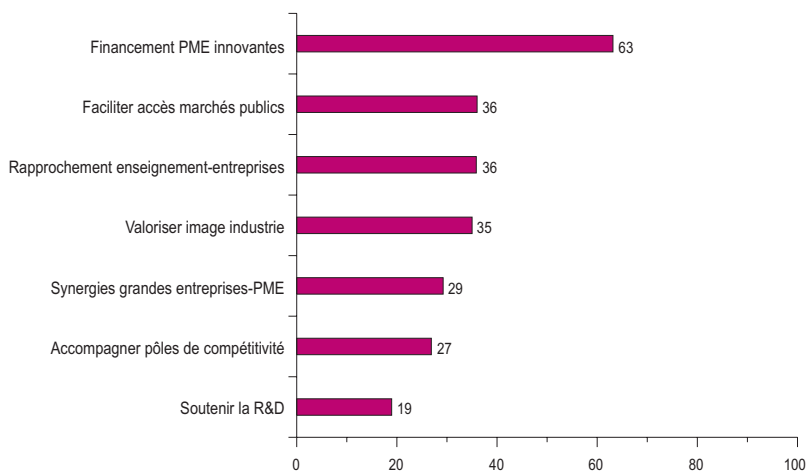
Viennent ensuite, pour moins de 40 % des répondants, les actions tendant à faciliter l'accès des PME aux marchés

publics (36 % en moyenne, 49 % dans les services et 45 % dans le BTP), à rapprocher les écoles et universités des entreprises (36 % contre 48 % pour les établissements de 100 salariés et plus) et la valorisation de l'image de l'industrie auprès des jeunes (35 % contre 43 % des répondants du secteur industriel). Les attentes visent également à encourager les synergies entre grandes entreprises et PME (29 %), à accompagner les pôles de compétitivité (27 %) et à soutenir la R&D et la culture de l'innovation (19 % mais 54 % pour les grandes unités de 50 salariés et plus).

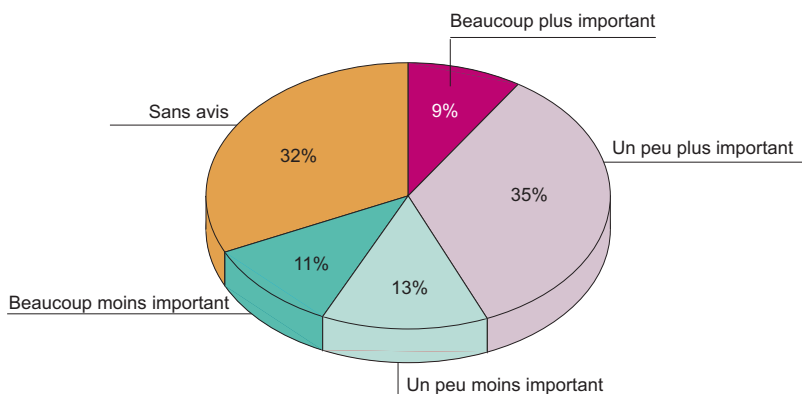
D'autres thèmes ont été fréquemment évoqués : La restauration de la compétitivité des entreprises grâce notamment à une baisse des charges sociales et fiscales, l'allègement des contraintes réglementaires, l'harmonisation de la fiscalité qui pèse sur les produits fabriqués dans l'Union Européenne et la taxation des importations afin de lutter contre le dumping social, fiscal et écologique.

Dans ce cadre, les chefs d'entreprise estiment que le rôle de l'Etat devrait être plus important par rapport à aujourd'hui (44 % des réponses, 54 % dans le BTP) surtout dans le soutien aux petites entreprises, la lutte contre la concurrence déloyale et les délocalisations, le lancement de grands travaux sans alourdir le déficit budgétaire et l'encadrement et la pression sur les banques. A l'inverse, 24 % des répondants souhaitent que l'Etat joue un rôle moins important et se désengage ou diminue son emprise sur les réglementations sociales et fiscales, les formalités administratives ainsi que sur les nombreuses subventions à l'origine de la hausse de l'imposition et des taxes nouvelles.

Les actions prioritaires pour une politique industrielle efficace en France (en %)



Le degré d'engagement souhaité de l'Etat dans l'économie (en %)



La taxe carbone et le développement durable

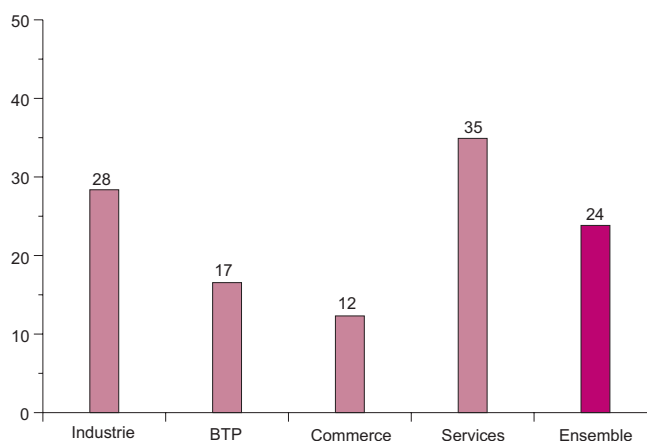
L'Observatoire a cherché à évaluer le degré d'engagement des entreprises dans une démarche de réduction de l'impact ou de la dépendance carbone. Une entreprise sur quatre déclare avoir engagé ou prévu de mettre en place des actions ou investissements permettant la réduction de cet impact. Cette part s'élève à 56 % dans le secteur des transports contre seulement 12 % dans le commerce et atteint 55 % dans les établissements de plus de 100 salariés contre 21 % dans les unités de moins de 50 salariés.

Parmi les actions citées par les entreprises pour réduire leurs émissions de CO₂, on note par ordre d'importance : l'acquisition de véhicules et matériels de production plus économes en énergie, une meilleure isolation des locaux et un changement de l'énergie utilisée pour le chauffage notamment (bois, biomasse,...), le recyclage et la récupération des déchets, l'audit des postes consommateurs d'énergie, la sensibilisation du personnel à l'économie d'énergie, la réduction et l'optimisation des déplacements (regroupement, téléformation, visioconférence,...), le changement des modes de transport, des modes de fabrication et de conception des produits et services.

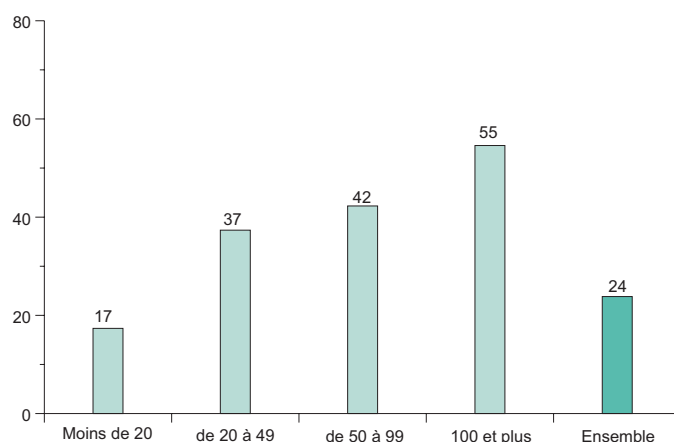
Les entreprises qui déclarent n'avoir entrepris aucune action dans ce domaine estiment que leur activité est peu polluante et ne se sentent pas concernées par l'impact carbone. La crise et le gel des investissements sont également évoqués par les entreprises de cette catégorie où l'on considère qu'il existe d'autres préoccupations ou priorités à privilégier surtout face à la rareté des moyens financiers.

Les entreprises se sont également

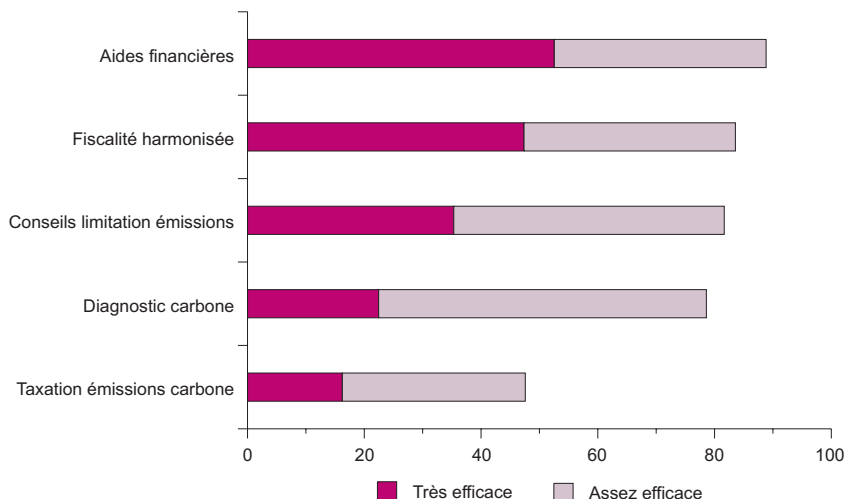
Part des entreprises ayant engagé ou prévu des actions de réduction de l'impact carbone (en % d'entreprises)



Part des entreprises ayant engagé ou prévu des actions de réduction de l'impact carbone (par taille d'entreprise)



Efficacité des mesures de réduction de l'impact carbone (en % d'entreprises)



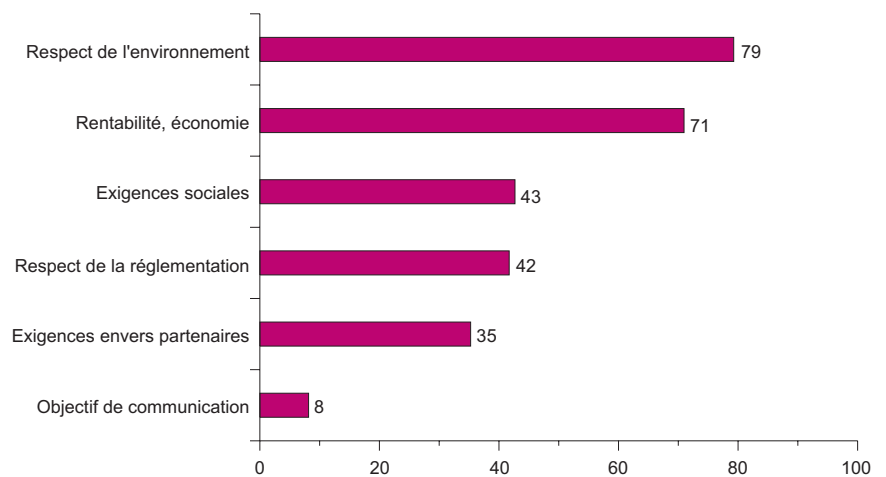
exprimées sur l'efficacité de certaines mesures visant à limiter leur impact environnemental. Les aides financières (avantages fiscaux, prêts bonifiés,...) favorisant l'investissement en technologies propres et économes sont jugées très efficaces par 53 % des répondants (36 % assez efficaces). La fiscalité harmonisée de l'énergie dans un cadre européen est également à privilégier (47 %) ainsi que les conseils et les informations sur les moyens de limiter cet impact (35 %). Viennent ensuite l'accompagnement technique pour la réalisation d'un diagnostic carbone (22 % des réponses) et la taxation des émissions carbone de toutes les entreprises (16 %).

56 % des répondants souhaitent davantage d'informations sur les moyens d'accompagnement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (71 % dans le commerce).

Plus généralement, la prise en compte du développement durable ainsi que son intégration dans la stratégie de l'entreprise répondent à

plusieurs motivations dont le respect de l'environnement (79 % des déclarations), la recherche d'une meilleure rentabilité et la réalisation d'économies (71 %), les exigences sociales avec notamment l'amélioration des conditions de travail (43 %), le respect de la réglementation (42 %), ainsi que les exigences envers les partenaires et les clients (35 %).

Les principales motivations pour intégrer le développement durable (en % d'entreprises)



Thématique

L'emploi des seniors dans les entreprises vosgiennes

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 oblige les entreprises employant au moins 50 salariés (ou appartenant à un groupe dont l'effectif comprend au moins 50 salariés lorsqu'elles ne sont pas couvertes par un accord) à négocier un dispositif pour le maintien dans l'emploi des seniors. A défaut d'accord ou de plan d'action, l'employeur sera soumis à une pénalité égale à 1% des rémunérations à partir du 1er janvier 2010.

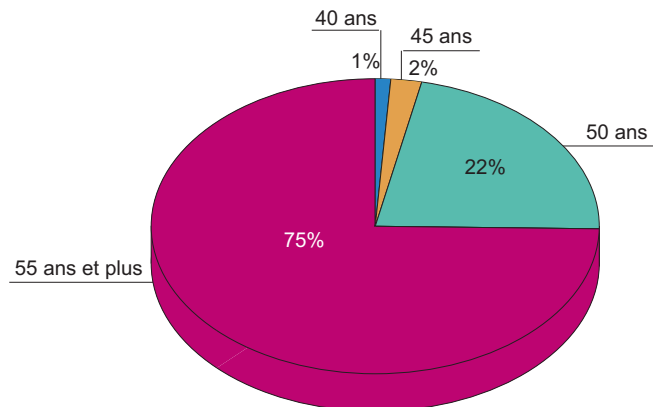
43 % des entreprises jugent nécessaire cette nouvelle réglementation sur les seniors. Les plus favorables à cette dernière sont les petits établissements de moins de 10 salariés (non concernés par cette obligation) avec une adhésion de 58 % des répondants contre un tiers pour les grandes unités de plus de 100 salariés.

Les entreprises vosgiennes considèrent majoritairement (75 % des réponses) que le seuil d'entrée dans la catégorie " seniors " est de 55 ans. Moins d'un quart situe cette limite à partir de 50 ans.

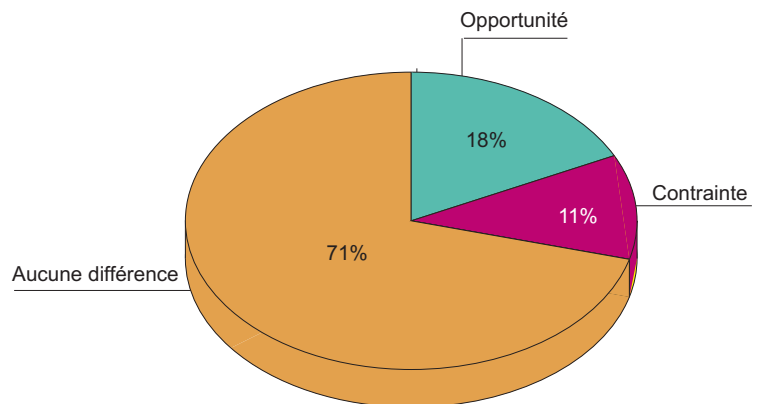
L'emploi des seniors représente une opportunité pour 18 % des répondants (plus de 30 % dans le commerce de détail). A l'inverse, 11 % des chefs d'entreprise considèrent l'emploi des seniors comme une contrainte (29 % dans le bâtiment). La grande majorité (71 %) estime qu'il n'existe aucune différence par rapport aux autres catégories de salariés.

Parmi les actions engagées ou prévues par les entreprises dans le

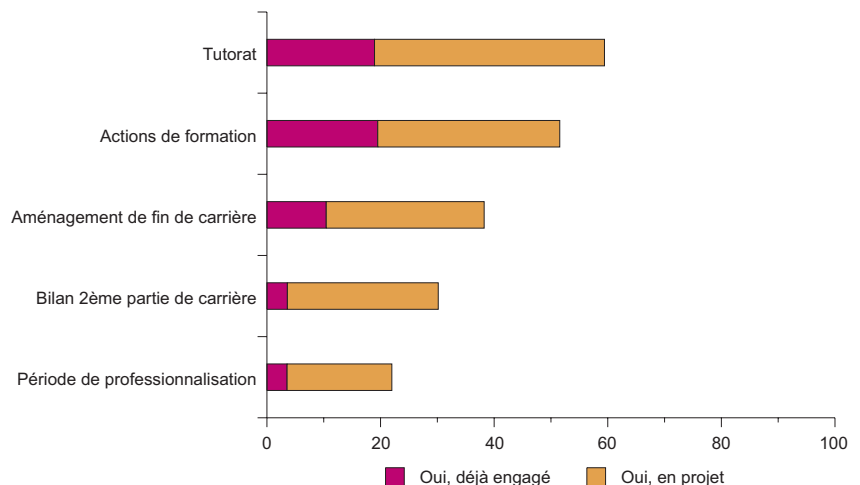
Estimation du seuil de l'âge des seniors
(en % d'entreprises)



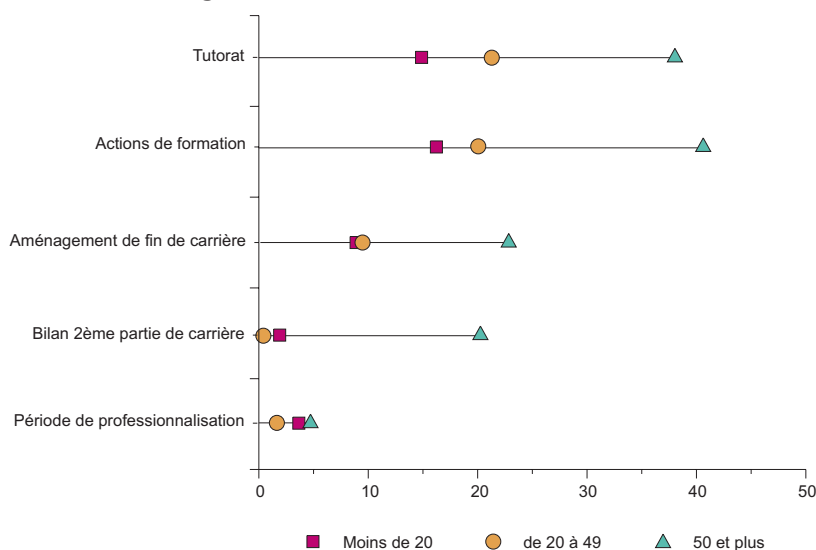
Perception de l'emploi des seniors
(en % d'entreprises)



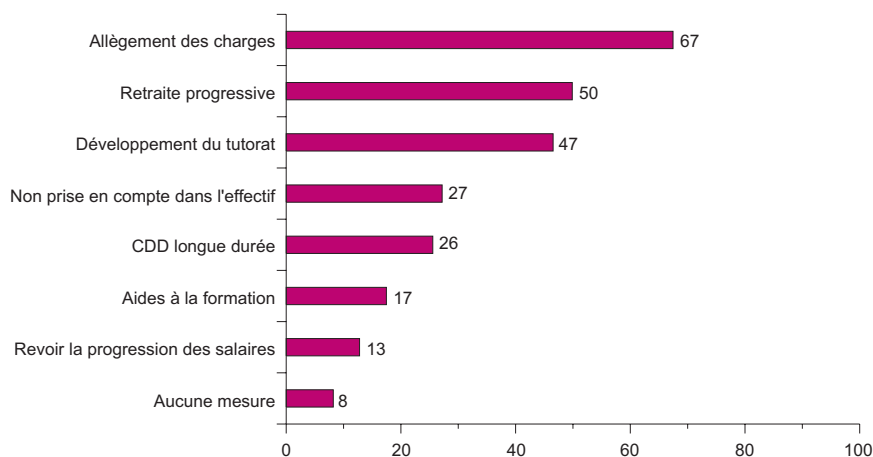
Les actions engagées ou prévues pour les seniors dans le cadre de la nouvelle réglementation (en % d'entreprises)



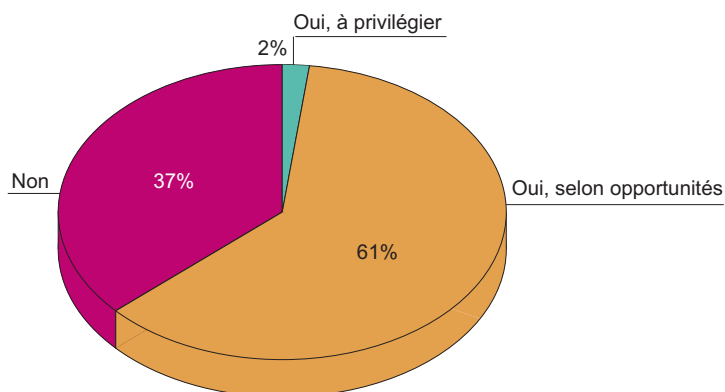
Les actions engagées ou prévues pour les seniors dans le cadre de la nouvelle réglementation (par tranche d'effectif)



Les mesures favorisant le maintien ou l'embauche des seniors (en % d'entreprises)



Les prévisions d'embauche des seniors (en % d'entreprises)



cadre de la nouvelle réglementation, on constate une mobilisation prioritaire sur le tutorat et la transmission des savoir-faire (19 % actuellement et 40 % en projet) et la formation (respectivement 19 % et 32 %). L'aménagement de fin de carrière, le bilan de seconde partie de carrière et la période de professionnalisation sont privilégiés par moins de 10 % des répondants sauf dans les grandes structures de plus de 50 salariés où cette part est deux fois plus élevée.

Par ailleurs, les entreprises se sont exprimées sur plusieurs mesures pouvant favoriser le maintien voire l'embauche des seniors au sein de leur établissement. Elles réclament en premier lieu l'instauration d'allègements de charges pour les seniors (67 % des déclarations), la promotion de la retraite progressive (50 %) et le développement des systèmes de tutorat "seniors-jeunes" (47 %). On trouve ensuite pour moins de 30 % des répondants : la non prise en compte des seniors dans les effectifs, l'instauration d'un CDD de longue durée, les aides de l'Etat à la formation, la remise en cause de la progression des salaires basée sur l'âge ou l'ancienneté.

Lors de leurs futurs recrutements, 63 % des entreprises vosgiennes envisagent d'engager des seniors. Seulement 2 % des répondants déclarent privilégier leur candidature, tandis que la grande majorité (61 %) le ferait en fonction des opportunités.

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine
et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges remercient les 232 chefs d'entreprises
qui ont bien voulu répondre à l'enquête et ont ainsi contribué
à l'établissement de ce baromètre de conjoncture.

Reproduction autorisée sous réserve de l'indication des sources fournies
et de l'Observatoire Des Entreprises de Lorraine (ODEL)
de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine